

**Thème : harcèlement****Exposé du cas**

Vous êtes nommé(e) en collègue. Lors de travaux de groupes, vous constatez que trois élèves turbulents, bien connus de l'équipe de vie scolaire, font subir des vexations à un autre élève : fouille du sac et de la trousse, traces de stylo sur le cahier, coups de coudes quand il écrit, etc. Ce n'est pas la première fois que ces faits se produisent en classe et vous avez également remarqué des agissements comparables dans les couloirs lors des interclasses.

**Question**

Après avoir analysé cette situation, quelle attitude pouvez-vous adopter à court et moyen terme ?

**Documentation fournie avec le sujet**

*Document : “À l'école des enfants heureux... ou presque”, Observatoire international de la violence à l'école pour l'UNICEF, mars 2011 (extraits)*

[...] Nous insistons particulièrement sur la prise en compte des “microviolences” (Debarbieux, 2001 et 2006 pour le débat sur la définition de la violence) qui ne sont que très rarement pénalisées mais dont la masse peut générer des difficultés importantes pour ceux qui les subissent. Entendons-nous bien, ces faits mineurs ne sont pas, si on les examine isolément, dramatiques. On pensera bien sûr que ces petits faits n'ont guère d'importance, et que les prendre en compte comme violence est une surqualification de ces faits, qu'il s'agit là d'un “éternel enfantin” sans gravité. C'est le cas le plus souvent sans aucun doute. Ce n'est pas parce que deux enfants se battent dans une cour de récréation que ce sont des prédélinquants... et ce n'est pas pour cela qu'il faut les laisser faire. Ce n'est pas parce qu'un élève explose de colère parce qu'il est fatigué qu'il faut l'inclure dans un fichier des délinquants présents et à venir ! Mais tout change lorsqu'il y a répétition de ces petits “faits”, lorsque ce sont toujours les mêmes personnes qui en sont victimes ou qui les perpétuent. Nous insistons donc sur le fait que la répétition de violences mineures est particulièrement importante. Cette répétition a des effets sociaux connus : le repli sur soi, par angoisse, par déception vis-à-vis des pouvoirs publics. [...]

Cette répétition a aussi des effets en termes de santé mentale très étudiés. Le stress causé par la victimation et le harcèlement peut être un stress cumulatif, et par là bien difficile à prendre en charge tant il s'installe profondément dans la structuration psychologique des sujets. Les tendances dépressives, voire suicidaires, se combinent avec de forts effets sur l'insuccès scolaire et le décrochage pour les élèves et cause un véritable décrochage professionnel chez les adultes (Royer, 2005). La violence se construit dans la répétition oppressive de “la loi du plus fort” (Debarbieux et alii, 2003 ; Rubi, 2005). La loi du plus fort n'a pas besoin pour s'imposer de la fiesta sanglante qui marque l'opinion. Une pression continue, une répétition tyrannique sont au moins autant efficaces pour qu'elle s'impose.[...]